

# **Les sujets évoqués en conseil municipal du 3 juillet 2014**

## **Tarifs périscolaires à compter du 1er septembre 2014**

- Cantine (le repas) :
  - 2,67 € pour les enfants de Daumeray,
  - 3,23 € pour les enfants hors commune,
  - 5,13 € pour les adultes.
- Garderie (à la demi-heure) :
  - 0,47 € pour le Quotient < ou = à 737 €,
  - 0,80 € pour le Quotient > 737 €.

## **Règlement intérieur de la cantine**

Le règlement intérieur du restaurant scolaire, préparé par un groupe de travail composé du personnel de la cantine et de parents d'élèves, vise à revoir le fonctionnement de la cantine. Validation par le Conseil Municipal.

## **Mise en place des nouveaux rythmes scolaires**

Les TAP seront organisés pendant 3/4 d'heure les lundi, mardi, jeudi et vendredi soirs. Le conseil municipal décide d'établir un forfait de **10,00 €** par enfant et par période, avec cinq périodes par année scolaire, facturé à la fin de chaque cycle.

## **Création de deux postes**

Dans le cadre de la mise en place des temps d'activités périscolaires (TAP), deux postes sont créés, un à temps complet et un à temps non complet.

## **Avenant à une convention signée avec l'UFCV pour l'accueil de loisirs**

Le tarif du repas pris par les enfants fréquentant l'accueil de loisirs, le jour du repas des Seniors, sera de 3.26 € à compter du 1er septembre 2014 pour l'année scolaire 2014/2015.

## **Achat de malles de jeux extérieurs pour les accueils périscolaires en 2014**

Divers jeux extérieurs seront achetés et rangés dans des malles et qui tourneront sur chaque accueil tout au long de l'année scolaire. La communauté de communes des Portes de l'Anjou subventionne ce projet à hauteur de 90%, reste à charge de chaque commune 5% (soit 50€).

## **Numérotation du Chênet**

Le conseil municipal, à la demande de Maine et Loire Habitat, décide la numérotation suivante pour les logements du Chênet avec la maison de service en n°1 et les studios des n°2 à 16.

## **AMF**

Motion de soutien à l'association pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

.../...

## **Demande d'acquisition de matériel électro-ménager pour le groupe scolaire**

Il est prévu qu'un lave-linge et un sèche-linge non professionnels soient installés au groupe scolaire

## **Devis pour travaux à la salle de l'Abbaye**

Un devis pour la fourniture de porte et fenêtres pour remplacer celles qui sont en très mauvais état et très peu isolantes a été demandé à plusieurs fournisseurs. Le devis d'YVON COUVERTURE a été retenu.

## **Questions diverses**

- Acquisitions réalisées depuis la séance du 22 mai 2014 : un photocopieur noir et blanc à la mairie avec carte fax et scanner, un réfrigérateur à la salle des fêtes et une cellule de refroidissement à la cantine.
- Lutte contre les nuisances sonores : Un arrêté du Maire est à prendre pour lutter contre les nuisances sonores.
- Cabinet médical : La porte installée n'est pas assez isolante. Il est décidé de procéder à la construction d'un sas avec installation d'une seconde porte.
- Entretien du terrain du Grand Clos : Un broyage traditionnel sera réalisé cette année par les services techniques.
- Voirie : Le fossé allant de l'entreprise GUILLET au Poirier-Aubert nécessiterait un curage. Par ailleurs, il a été procédé à un relevé topographique au niveau de la station de relevage. Ce relevé précise qu'il y a un dénivelé de 3 mètres sur les 260 mètres allant du regard de la station de relevage à celui de la nouvelle station d'épuration. Au vu de ces éléments, un retrait des pompes dans la station de relevage pourrait être envisagé.
- Chemins pédestres : Un broyage horizontal et vertical devra être réalisé dans certains chemins.